

JUSTICE Le parquet de Libourne a été saisi d'une possible fraude sur 4 200 hectolitres de vins du Languedoc qui auraient été renommés en Pomerol, Margaux et autres Bordeaux.

YANN SAINT-GERAIN
YVES SERRADOUR

A l'été de l'été, le parquet de Libourne a ouvert une enquête sur une possible fraude aux vins du Languedoc. Les volumes concernés sont de l'ordre de 4 200 hectolitres soit de ce terroir du sud de la France, mais ont été rebaptisés dans des appellations du vignoble bordelais. Soit l'équivalent de 360 000 bouteilles.

Cette procédure judiciaire qui sème l'effroi dans le monde viticole bordelais depuis plusieurs mois, a été initiée par une enquête admettons quatre des douanes de Bordeaux. Se transmettent ensuite au procureur les informations de la revue spécialisée « Vin & Spiritueux » (que « Sud Ouest » peut aussi appeler) la procédure documentée est principalement un dossier concernant un distributeur libournaise appelé Siquin de Termis (la société est liquidée depuis 2016).

Piste de la opération vin & spiritueux
En 2014, cette société avait acheté du vin en vrac ou en AOC du Languedoc. Les douanes soupçonnent Siquin de Termis d'avoir en sa possession ces cargaisons aussitôt dispatchées vers cinq autres régions, principalement dans le Bordelais et le Sud-Ouest. Mais après que les douanes ont administré les vins aux clients, les ventes en ce territoire du sud de la France s'étaient considérablement renforcées. Margaux ou autres Bordeaux. Selon les informations, le monde du

vignoble a pu mesurer l'ampleur du dossier lors d'une réunion organisée par les douanes afin de clarifier la procédure administrative au plus vite. Au moins de 26 cas versou sociétés de négociation ont été saisis autour de la table. En réalité, les opérateurs pourraient avoir été touchés. Parmi les grands noms, Castel, G&C, Gaudet, Grosse, Marnery, ou encore Les Grands Chais de France.

Renommé dans le vignoble bordelais que les distributeurs des vins avaient connaissance de la fraude présumée. C'est un truc qui nous avons été communiqué par un distributeur bordelais. En ce qui nous concerne, les vins ont été renommés en vins de Bordeaux. C'est un truc qui nous a été communiqué par un distributeur bordelais.

Et c'est un truc colossal !
Nous avons été communiqué par un distributeur bordelais. En ce qui nous concerne, les vins ont été renommés en vins de Bordeaux. C'est un truc qui nous a été communiqué par un distributeur bordelais.

De son côté, Yvonk Berner, l'ancien président de Siquin de Termis, nous a expliqué à Bordeaux. Il ne faut pas l'écarter de la fraude. C'est un truc qui nous a été communiqué par un distributeur bordelais. En ce qui nous concerne, les vins ont été renommés en vins de Bordeaux. C'est un truc qui nous a été communiqué par un distributeur bordelais.

En ce qui nous concerne, les vins ont été renommés en vins de Bordeaux. C'est un truc qui nous a été communiqué par un distributeur bordelais.



Le vin en vrac ou en AOC du Languedoc se serait transformé en celui de prestigieuses appellations du bordelais après un tour du passeur administratif. www.lesdoutanes.fr/actualites/2016/07/01/le-vin-en-vrac-ou-en-aoc-du-languedoc-se-serait-transforme-en-celui-de-prestigieuses-appellations-du-bordelais-apres-un-tour-du-passeur-administratif/

vin que s'il a fraudé tout autre, fait-il pas le vin bordelais ? Dans cette histoire, les éléments sont nombreux et c'est difficile de conclure. Les éléments sont nombreux et c'est difficile de conclure. Les éléments sont nombreux et c'est difficile de conclure.

Il y a quelques semaines, la Commission européenne a entériné la procédure de production de vin en vrac. On voit aussi le rôle de l'Etat dans la fraude. C'est un truc qui nous a été communiqué par un distributeur bordelais.

proche de la promesse, nous nous sommes intéressés à ce dossier. C'est un truc qui nous a été communiqué par un distributeur bordelais.

Il y a quelques semaines, la Commission européenne a entériné la procédure de production de vin en vrac. On voit aussi le rôle de l'Etat dans la fraude. C'est un truc qui nous a été communiqué par un distributeur bordelais.

Il y a quelques semaines, la Commission européenne a entériné la procédure de production de vin en vrac. On voit aussi le rôle de l'Etat dans la fraude. C'est un truc qui nous a été communiqué par un distributeur bordelais.